



## Loyé impayé et sans bail commercial

Par **lowrent**, le **13/05/2010** à **18:02**

Bonjour,

voila mon soussis, mon proprietaire dans son droit me reclame mes impayé de loyé pour son local. il a envoyé a mon fils un commandement de payé par un huissier, avec copie de la clause resolutoire d'un bail. Mais je n'ai jamais signé de bail car jamais eu de bail pour son local j'ai juste signé un reçu pour le reglement de 3 mois de loyé pour entrer dans ce local. et mon fils ma pas signé ce reçu de loyé car il a ete redigé a mon nom.

je desire m'arranger a l'amiable avec mon proprio mais comment faire pour la suite car dans l'immediat je ne peut liberer ce local car il ne sert de stockage pour des vehicules et pour du bricolage car j'ai constitué une association loi 1901 comme garage associatif sans but lucratif. Et je n'ai aucun autre endroit pour stocker.

je suis a la retraite ma femme est sans revenu et mon fils a de faible revenu.

la somme reclamée est de 24000 €.

merci pour vos conseil